



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Calendrier - Modération des dépassements d'honoraires

Question écrite n° 23095

Texte de la question

M. Damien Pichereau attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la problématique des dépassements d'honoraires. L'incitation des professionnels de santé à modérer ces dépassements d'honoraires, par le biais des contrats responsables et des négociations conventionnelles, annoncée dans la feuille de route que Mme la ministre entend mettre en œuvre lors du mandat, correspond à une demande forte des citoyens. Aussi, il souhaiterait connaître le calendrier de mise en œuvre de cette mesure.

Données clés

Auteur : [M. Damien Pichereau](#)

Circonscription : Sarthe (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23095

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2019](#), page 8253

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)